

MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Lyon

Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.

Les Annonces

Se traitent de gré à gré.

POUR LES ABONNEMENTS ET LES ANNONCES

S'adresser à l'imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

Départements

Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.

Etrangers

Un an... 12 fr.

M. Labaume directeur-gérant de la *Mascarade*, a succombé dimanche dernier à la longue et douloureuse maladie d'estomac dont il était atteint depuis plus d'un an.

Il y a un mois à peine, nous annoncions dans son état un mieux apparent qui n'était que le point de départ de la recrudescence du mal, et quelques jours après M. Labaume venait, lui cinquième, ajouter son nom à cette liste funèbre, où se sont inscrits en moins de deux ans sa femme, son fils, sa fille et sa petite-fille.

Il a quitté sa maison vide, ne laissant de toute sa famille décimée que deux enfants dont l'un prisonnier en Prusse ignore encore le malheur qui vient de le frapper.

Celui qui écrit ces lignes était uni à M. Labaume par des liens de parenté trop intimes, pour qu'il lui soit permis d'exprimer à cette place tout le bien qu'il pense de l'honnête homme dont il pleure la mort.

Peut-être pourrait-on accuser nos éloges de partialité affectueuse, mais nous ne saurions nous retenir de rendre hommage à toute une carrière d'honneur et de travail dans laquelle, malgré bien des traverses, bien des dérangements, bien des persécutions supportées avec une énergie virile, M. Labaume sut toujours s'allier l'estime et le respect même de ses adversaires, et le dévouement de ses nombreux amis.

Aujourd'hui, privé de l'appui de son expérience et de ses conseils, nous continuerons seul la publication de ce petit journal auquel nous sommes attaché depuis sa fondation.

Nous la continuerons en conservant, malgré notre tristesse et notre douleur intimes, la forme enjouée et satirique que nous avons adoptée, cette forme éminemment française mieux faite que toute autre pour fixer et faire pénétrer

dans les esprits les idées de justice, de liberté et de bon sens que nous cherchons à propager.

Et nous espérons que notre nom connu jusqu'à ce jour de quelques amis seulement, mais que nous publions aujourd'hui, afin de rapporter à nous la direction et la responsabilité de ce journal, deviendra pour nos lecteurs un nom sympathique.

JULES COSTE.

BONIMENT

Une boîte en sapin et des petits papiers qu'on met dedans, — voilà à quoi tient le sort d'un peuple, voilà à quel lien fragile sont attachées les destinées d'une nation, et chaque bulletin sorti en se froissant de la caisse en bois appelée pompeusement urne électorale, peut devenir pour des milliers de gens un arrêt de vie ou de mort.

— Si j'étais petit papier que feriez-vous de moi ?

— La France vient de répondre.

Nous ne connaissons à l'heure où nous écrivons que quelques résultats partiels des élections de mercredi, peut-être même ne les connaissons-nous pas complètement lorsque paraîtront ces lignes ; mais quels que soient les noms des élus, quels que soient les hommes que notre malheureux pays aura chargés de résoudre le problème de son existence ou de son anéantissement, il nous paraît difficile d'indiquer dès à présent les résolutions futures de notre assemblée nationale, et celui là serait hardi qui se hasarderait à dire par

avance : On votera la paix, ou on votera la guerre.

La paix ou la guerre, ce sont les deux seules questions en effet qu'auront à discuter nos représentants, car nous ne pensons pas que personne ait eu l'idée de sonverir en une constituante, une assemblée de sept cent cinquante membres qu'il a fallu nommer en huit jours, sans que les électeurs aient eu le temps de se connaître, de s'entendre et d'apprécier mutuellement les idées politiques et sociales de leurs représentants.

Une constitution est une trop grosse affaire pour que nous nous hasardions à l'élaborer aujourd'hui. Nous n'avons pour le moment ni le sangfroid, ni le calme nécessaires à une œuvre de cette importance, et nous devons d'abord nous occuper des Prussiens : c'est là le principal.

Avant de régler le mode de gouvernement de la France, il s'agit de savoir si la France existera.

La France existera-t-elle ?

Que répondre à cette question douloureuse, que depuis deux mois tous les patriotes sincères doivent se poser avec angoisse ?

Que dire devant ce point d'interrogation menaçant ?

Car ne l'oublions pas, la France peut-être tuée par la paix aussi bien que par la guerre.

Elle peut être tuée par une paix honteuse, une paix humiliante qui la démenbrerait et en ferait une seconde Pologne.

Elle peut être tuée par une guerre faite dans les conditions désastreuses où nous la soutenons depuis cinq mois, avec des soldats sans pain, sans souliers et sans

munitions.

Pouvons-nous espérer une paix honorable ?

Nous ne le croyons pas, car la Prusse enorgueillie et folle de ses succès, la Prusse infatuée de cette gloire si rare et d'autant plus précieuse, d'avoir battu les Français, la Prusse ne consentira pas à retirer de chez nous ses bandes de soudards sans qu'ils emportent avec eux un lambeau de notre territoire, le roi Guillaume dans sa double ivresse de sang et de vin, ne consentira jamais à faire son entrée triomphale à Berlin sans trainer derrière son char ces deux esclaves mutilées, enchaînées et sanglantes, l'Alsace et la Lorraine.

L'Alsace et la Lorraine dont nous n'avons pas le DROIT, entendez le bien, d'aliéner la nationalité, l'Alsace et la Lorraine dont nous ne pouvons pas rendre les habitants Prussiens, quand ces habitants veulent rester Français.

Pouvons-nous espérer une guerre victorieuse ?

Nous ne le croyons pas, car il est trop tard aujourd'hui pour organiser de nouvelles armées capables de vaincre, car la moitié des délais d'armistice est déjà écoulée : nous avons perdu les dix premiers jours à discuter et à politiquer, nous avons perdu les dix premiers jours en zézaiements entre la délégation de Bordeaux et le gouvernement de Paris, et nous perdrons, hélas ! les dix derniers, sans que la défense nationale ait fait cet effort gigantesque qui seul nous permettrait de recommencer la lutte avec quelque chance de succès.

La levée en masse, a-t-on crié dans vingt réunions publiques.

FEUILLETON DE LA MASCARADE

UN NOUVEAU CANDIDAT

La scène représente une réunion publique, mais une réunion publique d'un genre particulier. On n'y voit ni la blouse de l'ouvrier, ni le paletot du bourgeois, ni la barbe hérissée et les cheveux incultes du politique incompétent. Les personnes qui composent l'assemblée, portent pour la plupart des costumes bizarres et qu'on ne rencontre pas d'ordinaire le long des rues.

Celui-ci a un turban avec un soleil dans le dos ; celui-là guerrier romain, porte la tunique à blouse et promène fièrement ses jambes nues ; cet autre coiffé d'un casque empanaché fait résonner en marchant toute la ferblanterie des chevaliers du moyen âge, cuirasse, brassards, etc. ; cet autre encore est revêtu de la longue robe des souverains asiatiques, tandis que son voisin se contente de couvrir sa nudité au moyen d'un caleçon de bain multicolore.

Aussitôt que la brouhaha causée par l'entrée de ce public bigarré est un peu calmé, un personnage qu'à première vue on reconnaît pour le comte de Bismark, monte sur l'estrade où est installé le bureau, et prend la parole en ces termes.

« Messieurs, ou plutôt Sires, car tous vous appartenez à cette race privilégiée qui est faite pour régner sur les autres hommes et élargir des listes

civiles, je viens vous expliquer en quelques mots le but de cette réunion, dont j'ai été le promoteur (mouvement d'attention).

« Vos Majestés n'ignorent pas que sur mes ordres la France va réimprimer dans quelques jours une assemblée nationale, chargée de discuter la grave question de paix ou de guerre.

« Il m'a paru qu'il était absolument nécessaire que cette assemblée ne fût pas uniquement composée d'avocats, de journalistes, de commerçants et d'industriels, etc., et qu'il était bon de nommer pour en faire partie, un homme doué de connaissances spéciales et qui pourrait notamment diriger les délibérations de ladite assemblée de façon à bien faire comprendre les véritables principes de grande politique contre lesquels s'insurgent les rêveurs et les utopistes, à savoir : que la force prime le droit, et que la meilleure raison est la raison du plus fort. (applaudissements).

« Je vous ai donc réunis, messieurs, ou plutôt Sires, vous les plus célèbres parmi les hommes de guerre et les conquérants de tous les âges, vous qui vous appelez Nemrod, Sésostris, Cyrus, Nabuchodonosor, Attila, César, Alexandre, Omar, etc., afin que vous choisissiez celui d'entre vous qui par ses exploits, sa gloire et ses convictions, sera le plus digne d'aller défendre devant la chambre française, la grande thèse dont je viens de poser en quatre mots les principes fondamentaux.

« Que si vous éprouvez le moindre scrupule, en craignant que votre nationalité étrangère ne soit un obstacle à votre admission au sein de l'assemblée, vous pouvez être rassurés : mon auguste maître a la volonté et le pouvoir de surmonter ces petites difficultés de... forme qui ne doivent pas vous arrêter.

« Nous allons donc, si vous le voulez bien, passer à l'examen des candidats, mais il serait bon, aupa-

ravant, de constituer le bureau.

« Je propose comme président d'âge le citoyen... du moins sa Majesté Nemrod.

« Né deux mille ans environ avant l'ère chrétienne il me paraît représenter toutes les conditions d'expérience et de maturité nécessaires pour diriger avec calme nos importants travaux. »

Plusieurs voix. — Oui, oui

Nemrod, grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, et doyen des conquérants, est nommé par acclamation président du bureau.

De Bismark. — Il s'agit maintenant de choisir deux assesseurs.

Une voix. — Nabuchodonosor !

Frédéric II. — Je croyais qu'il avait été changé en bête.

Nabuchodonosor. — Je proteste : j'ai été changé en bête, c'est vrai, mais quelques années seulement, et aujourd'hui...

De Bismark. — Du reste ce ne serait pas une raison : on peut être bête et conquérant ; par exemple mon maître Guillaume...

L'empereur Guillaume. — Hein, on parle de ma Majesté ?

De Bismark. — Ne faites pas attention, une simple réflexion. Quel est l'autre assesseur ? Terminons en vite, messieurs, avec ces questions préliminaires, — cela n'a pas d'importance.

Une voix. — Je me propose.

De Bismark. — Qui ça, vous ?

— Robert-Macaire !

De Bismark. — Robert-Macaire, c'est une plaisanterie. Comment misérable, osez-vous vous présenter dans cette assemblée de souverains, et à quel titre ?

Robert-Macaire. — Robert-Macaire premier, roi des filous : il me semble que c'est suffisant

pour être admis au milieu de vous.

Frédéric II. — Mais c'est une insulte !

Quelques voix. — A la porte ! à la porte !

Nabuchodonosor. — Du tout il a raison cet homme, du moment qu'il est roi, il n'y a rien à dire.

Attila. — Au fait c'est vrai, et ces scrupules me paraissent déplacés.

De Bismark. — Je sais bien que nous aurions tort d'être trop difficiles pour la moralité : du reste, ainsi que je l'ai dit plus haut, la fonction d'assesseur n'a pas d'importance ; va donc pour Robert-Macaire.

Bismark. — Maintenant le secrétaire ?

Voix nombreuses. — Bismark, Bismark !

Bismark. — Je remercie vos Majestés de cette marque de confiance, et je m'efforcerai de m'en rendre digne.

Robert-Macaire. — Oui, oui, et puis je suis là pour veiller à la tenue des livres : ça me connaît.

Bismark. — Il me semble que l'honorable président pourrait maintenant ouvrir la séance.

Nemrod prononce quelques mots inintelligibles.

Plusieurs voix. — On ne comprend pas.

Bismark. — L'honorable Nemrod parle sans doute chaldéen, sa langue maternelle : je crois qu'il serait préférable de se servir du français.

Nemrod. — Très volontiers. Je vous disais, messieurs, que pour donner à nos travaux une direction méthodique, il serait bon de procéder d'abord à l'appel nominal des personnes ici présentes, après quoi on entendra chaque candidat dans ses explications, puis nous voterons par scrutin deliste. (très bien, très bien).

Bismark. — C'est parfait, et je ne m'attendais pas à trouver chez notre honorable président...

Nemrod. — C'est bon, c'est bon, secrétaire écrivez.

La levée en masse, mais personne n'est parti, et c'est tant mieux du reste, car où serait-on allé ?

Il est inconcevable, inouï, combien sur ces questions là le peuple est enfant et naïf. Nous avons entendu, entendu de nos oreilles, ce qui s'appelle entendu, un jeune homme qui paraissait animé d'une foi sincère et d'un patriotisme ardent s'écrier dans une réunion publique :

« Nous avons encore vingt millions d'habitants non envahis.

« Sur ces vingt millions je retranche quinze millions de femmes, d'enfants et de vieillards.

« Restent cinq millions d'hommes valides avec lesquels on peut facilement former une armée de deux millions de soldats; il y en a plus ce qu'il faut pour chasser les Prussiens ! »

Et on applaudissait, et on criait bravo ! devant ce calcul enfantin.

Et personne ne se levait pour répondre : Mais citoyen, pour faire une armée de deux millions d'hommes, il ne suffit pas de deux millions d'hommes, il faut deux millions de paires de souliers, deux millions de tuniques, deux millions de capotes, deux millions de fusils, deux millions de rations *par jour*, il faut deux mille canons et deux cent mille officiers, et tout cela nous ne pouvons pas nous le procurer en quinze jours,

Puisque nous n'avons pas pu nourrir cent mille hommes à quarante lieues de Lyon,

Puisque nous les avons laissé périr de faim, de froid et de misère, et qu'ils sont allés moitié nus se réfugier sur un territoire neutre où ils trouveraient un morceau de pain.

Personne ne se levait pour répondre cela, car on l'eût peut-être traité de Prussien.

Nous le disons aujourd'hui avec une amertume profonde, mais dans la sincérité de notre conviction murie et réfléchie, la lutte nous semble impossible, la lutte se changerait inévitablement, fatalement en un massacre inutile.

Nous succombons écrasés par deux ennemis : les Prussiens d'abord, l'incurie et l'incapacité des fonctionnaires ensuite. Trois mois durant nous et avec nous bien d'autres, avons blâmé, critiqué, attaqué parfois avec violence les fautes, les négligences, les erreurs, les sottises commises dans l'organisation de la défense nationale.

Nous avons demandé pour nos jeunes armées :

Des chaussures en cuir, des vêtements en drap, des armes transformées, des officiers capables et laborieux, et du pain tous les jours.

Mais écoute-t-on les journalistes ?

On leur a donné des souliers en carton, des tuniques en je ne sais quoi, des fusils à pierre, transformés en fusil à piston, des officiers qui passent leur journée au café, et du pain tout les trois ou quatre jours,

Nous avons demandé la destitution des fonctionnaires négligents et incapables, la punition des fournisseurs voleurs et la révocation des intendants... habiles.

On a maintenu les fonctionnaires, on a laissé vivre en paix les fournisseurs, et les intendants ont continué à émarginer leurs appointements.

Maintenant le mal est fait, le mal est fait, incurable, irréparable.

Maintenant c'est trop tard.

Mais si la lutte est impossible, la paix ne l'est pas d'avantage, car la paix ne peut être pour nous qu'humiliante et ruineuse.

Guerre impossible,

Paix impossible,

Voilà les deux termes du problème.

Où trouver la solution ?

La solution nous l'avons indiquée déjà, la solution nous ne la trouvons que dans la résistance passive, la résistance inerte, la protestation du droit contre la violence et la force brutale ;

Les Prussiens entreront librement dans nos villes et nos villages, ils fouleront du talon de leurs bottes, le sol de notre pays.

Mais il faut six cent mille Prussiens pour occuper la France, et tôt ou tard cette occupation deviendra pour eux une charge impossible à supporter, et tôt ou tard ils seront forcés d'abandonner la France comme Napoléon Ier abandonna l'Espagne en 1811, comme Napoléon III abandonna le Mexique un demi siècle après.

Certes ce sera dur, ce sera pour nous une rude épreuve que de voir ces bandits s'installer au milieu de nous et soniller de leur présence notre patrie ravagée,

Mais cela ne vaut-il pas mieux que notre signature apposée au bas d'un traité déshonorant, au bas d'une paix honteuse qui aliénerait deux provinces ?

Ecoutez : nous avons subi vingt années de second empire, nous devons pouvoir subir quelques mois de Prussiens.

C'est là notre châiment.

Jacques BARBIER.

LES ÉLECTIONS

Le dépouillement des votes s'est fait avec une sage lenteur.

Aujourd'hui vendredi seulement, nous connaissons le résultat des élections de no-

duc de Bad...

Frédéric II. — Compliments, mon descendant, vous avez bien marché depuis moi, mais je croyais que la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg n'étaient pas encore annexées.

Bismark. — Oh ! c'est tout comme.

Le président Nemrod. — Allons vite, car il faut que je regagne ce soir mes États, et c'est un peu loin.

Candidat *Sésostris* vous avez la parole pour faire valoir vos titres.

Sésostris. — Messieurs, il est toujours désagréable de faire soi-même son panégyrique, mais je crois ne le céder à personne comme conquérant et comme massacreur d'hommes.

Guillaume de Prusse. — Savoir !

Le président. — N'interrompez pas.

Sésostris. — Si vous voulez prendre la peine de consulter les récits d'Hérodote et de Diodore, vous verrez que j'ai conquis successivement l'Éthiopie, la Judée, la Syrie, l'Assyrie, la Médie, la Bactriane et toutes les régions Caucasiennes jusqu'au Tanais : ces conquêtes ont nécessité au moins vingt batailles meurtrières, ce qui en faisant le nombre des morts à cinq mille par bataille...

Guillaume de Prusse. — C'est bien peu.

Sésostris. — Sans doute, mais de notre temps nous avions des engins de destruction moins formidables qu'aujourd'hui, et si je n'ai pu faire mieux, ce n'est pas de ma faute.

Le président. — Évidemment, les intentions du candidat ne sauraient être mécomptées.

Sésostris. — Dans tous les cas, cinq mille hommes par bataille donneraient un total de cent mille tués, ce qui est déjà raisonnable (murmures d'assentiment).

Le président. — Parfaitement : continuez.

tre département.

La liste panachée des trois journaux conservateurs de Lyon, où M. de Laprade couloie le citoyen Le Royer, et où M. de Saint-Victor s'en va bras dessus, bras dessous avec le citoyen Ducarre, cette liste a passé tout entière avec une notable majorité.

Quelques-uns des noms portés sur cette liste nous étaient parfaitement sympathiques, et nous sommes heureux de les voir consacrés par le suffrage universel, mais nous avouons qu'il est bien compromettant pour la République que des noms tels que ceux de MM. de Laprade, de Mortemart et de Saint-Victor qui représentent les principes légitimistes dans toute leur pureté, sortent avec autant de facilité des urnes électorales.

Les démocrates lyonnais peuvent s'en mordre les doigts et ils seraient mal venus à accuser d'autres qu'eux-mêmes de cette défaite.

Quand on ne trouve pour composer des listes républicaines que des excentricités telles que Blanqui, Félix Pyat et Gustave Flourens, dont les opinions politiques se résument dans la guerre civile, — il faut s'attendre à un revirement d'une exagération contraire.

Au lieu de républicains libéraux et modérés indispensables à l'établissement et à la fondation de notre République naissante,

Vous proposez des énergumènes de Belleville, ou vous répondez pas des monarchistes. — C'est dans l'ordre.

Tu l'as voulu Georges Dandin...

J. B.

LES RESPONSABILITÉS

Y en a-t-il ou n'y en a-t-il pas ?

Voilà ce que nous ne cessons de demander tant que nous n'aurons pas vu traduire devant un tribunal criminel quelconque, quelques-uns des gredins qui ont spéculé sur la vie et la santé de nos soldats, tant que nous ne verrons pas destituer les fonctionnaires et les chefs de corps dont l'incapacité a été en partie cause de nos désastres et surtout de l'épouvantable destruction de notre armée de l'Est.

Nous tenons à savoir si oui ou non, on peut être impunément coquin, négligent ou incapable.

Si oui ou non, il n'y a aucune différence entre les honnêtes gens et ceux qui ne le sont pas, entre les hommes instruits et ceux qui ne le sont pas, entre les hommes consciencieux et ceux qui ne le sont pas, entre les hommes qui connaissent leur métier et ceux qui ne le savent pas.

Une armée de 400,000 hommes a disparu en trois semaines, faute de vêtements, de vivres et de munitions.

Ce désastre ne s'est pas accompli tout seul. Évidemment si nos soldats n'ont pas eu de pain, il y a bien un ou plusieurs coupables.

Si nos soldats ont manqué de munitions, il y a encore un ou plusieurs coupables.

Si nos corps d'armée ont été dirigés et conduits avec une incurie impardonnable, il y a toujours un ou plusieurs coupables.

Notre confrère Lucien Jantet du *Progrès*, mobilisé dans la 3^e légion, publie sur la cam-

pagne de l'Est et notamment sur la légion dont il fait partie, des notes dont la sincérité ne saurait être suspectée et qui révèlent des détails navrants sur l'incurie, la brutalité, nous dirons même la barbarie avec lesquelles ont été traités les malheureux légionnaires.

Non contents d'injurier des soldats citoyens qui dans un effort de patriotisme étaient partis sans murmure sinon sans douleur, abandonnant famille, amis, foyer intérêts et affections, non contents de les taxer de lâcheté avant le combat, certains généraux poussaient la cruauté et l'inhumanité froides, jusqu'à laisser bivouaquer inutilement des soldats dans la neige pendant des heures entières, jusqu'à leur imposer des étapes et des marches forcées comme par plaisir, sans se préoccuper de savoir si ces pauvres diables avaient mangé et s'ils pourraient aller jusqu'au bout.

Nous n'avons pas lu sans indignation dans la relation de notre confrère, cet acte de discipline moscovite du général d'Ariès, intimant à toute une légion qui venait de faire une marche de vingt kilomètres dans des chemins défoncés, l'ordre inhumain de camper *tout une nuit* dans la neige, aux abords du village d'Auteuil, parce que quelques légionnaires éreintés, succombant à la fatigue et aux privations, s'étaient permis de se jeter dans des écuries ou dans des granges, avant d'avoir reçu leurs billets de logement.

En présence de pareils actes, on se demande si le mot d'incapacité est le seul qui convienne aux généraux sur lesquels il est permis de relever de pareilles charges.

Certes nous comprenons les nécessités de l'ordre et de la discipline, nous comprenons que des fatigues, des souffrances nombreuses soient imposées aux soldats en campagne, mais que ces fatigues et ces souffrances soient multipliées et aggravées suivant l'humeur ou le caprice d'un chef plus ou moins brutal, c'est là un abus barbare d'autorité qui tombe sous l'application des lois pénales et qu'il importe de réprimer, si vous voulez assurer l'obéissance et raffermir la confiance du soldat.

Que dire encore de cet ordre du général Bressolles envoyant deux bataillons sans artillerie enlever la position de Baume défendue par 6,000 Prussiens ?

Que dire de l'acte de brutalité inconcevable du même général assommant à moitié un légionnaire d'un coup de canne plombée, d'après le récit de M. Jantet ?

N'y a-t-il pas dans le Code de justice militaire un article 229 ainsi conçu :

« Est puni d'un emprisonnement de deux mois à cinq ans, tout militaire qui frappe ses inférieurs hors le cas de légitime défense de soi-même ou d'autrui ou de ralliement des fuyards, ou de la nécessité d'arrêter le pillage ou la dévastation... »

Il y a là une série de fautes d'une gravité exceptionnelle, sur lesquelles il nous paraît impossible, monstrueux qu'on ne fasse pas une enquête sévère.

Pouvons-nous espérer que cette enquête aura lieu ?

Pouvons-nous espérer que les auteurs des désastres de notre pauvre armée de l'Est seront recherchés et porteront la peine de leurs fautes ?

Si oui, il faudrait se dépêcher, afin de donner satisfaction à l'opinion publique exaspérée.

Si non, alors prenons notre chapeau, bouclons notre malle, quittons la place, faisons nous Suisses, Américains ou Hindous, et comme le misanthrope cherchons un pays...

Où de vivre honnête homme on ait la liberté.

même celle de Dany, et vous y lirez que Cyrus ayant été vaincu par les Massagètes, leur reine Thomyris s'empara de lui, lui trancha la tête, et la plongea dans un vase de sang, en disant : Monstre abreuve-toi de ce sang dont tu as toujours été altéré !

Guillaume de Prusse. — Le fait est qu'il fait bon boire...

Cyrus. — Cette anecdote est une affreuse blague, permettez-moi l'expression, attendu que je n'ai jamais été vaincu par personne, mais j'étais bien aise de vous la rapporter afin de vous prouver que j'étais doué de tous les instincts qu'exige le métier de roi et de conquérant sagement compris et pratiqué (Nombreuses marques d'assentiment).

Le président. — Candidat César ?

César. — Est-il besoin, messieurs, de vous parler longuement de moi ? Je suis César, il me semble que ce nom dit tout. J'ai conquis les Gaules après vingt batailles et vingt victoires ; j'ai battu Pompée à Pharsale, j'ai battu Metellus Scipion et Caton à Thapsus, écrasant du coup le parti républicain.

Plusieurs voix. Bravo, bravo !

César. — Enfin j'ai acquis dans l'art de la guerre une telle réputation, une telle gloire, que mon nom est devenu le nom du conquérant par excellence et qu'il n'est pas un de vous, qui en montant sur le trône n'ambitionne le titre de César (c'est vrai, c'est vrai !).

Enfin, une dernière et puissante recommandation, c'est que j'ai été assassiné par des républicains. (Triple salve d'applaudissements)

Alexandre le Grand. — Je demande à faire une simple observation, dans le but d'activer vos travaux.

Le président. — Parlez.

Alexandre le Grand. — Il est certain, mes-

Robert-Macaire. — Et pas de faux en écriture publique hein ?

Nemrod. — Voyons les noms ?

— *Sésostris*, roi d'Égypte.

— *Cyrus*, roi de Perse.

— *Alexandre III*, dit le Grand, roi de Macédoine et empereur d'Asie.

— *César*, cela suffit n'est-ce pas ?

— *Attila*, roi des Huns.

— *Omar I^{er}*, chef des croyants.

— *Guillaume le conquérant* !

Le roi Guillaume. — Qui ça, Guillaume le conquérant ? Il n'y a pas d'autre Guillaume le conquérant que moi, et je veux savoir quel est l'intrus...

Guillaume le conquérant. — Vous n'êtes pas fort en histoire collègue, sans cela vous sauriez que vers l'année 1066, l'Angleterre fut conquise par un duc de Normandie qui...

Guillaume de Prusse. — Oh ! s'il s'agit de l'Angleterre, ça ne me regarde pas.

Bismark. — En effet, c'est un pays neutre.

Le président. — Continuons.

— *Frédéric-Barbarousse*, empereur d'Allemagne !

— *Charles XII*, roi de Suède.

— *Frédéric II*, roi de Prusse.

— *Napoléon I^{er}*, dit le Grand, empereur de France, roi d'Italie, protecteur de la Confédération germanique.

Bismark. — Et oncle de Napoléon III : cela suffit, nous vous connaissons.

Le président. — Il n'y a plus personne.

Guillaume de Prusse. — Comment plus personne, et le plus célèbre qui reste ?

— *Guillaume I^{er}*, roi de Prusse, empereur d'Allemagne, roi de Saxe, de Bavière, de Wurtemberg,

AUTOUR DE LA SEMAINE

La semaine était aux démissions: M. Challemel-Lacour a donné sa démission; on dit que le général et l'état-major de la garde nationale ont donné leur démission; le bruit a même couru de la démission du conseil municipal.

Tout cela peut se remplacer heureusement, sans qu'il y ait péril en la demeure.

Pour notre préfet, nous comprenons que l'état de sa santé l'ait contraint de rentrer dans la vie privée. Ses fréquentes indispositions l'ont successivement empêché de déployer un peu d'énergie en face de certaines démonstrations, de quelques manifestations organisées par des énergumènes ou pis que cela, et qui auraient pu mal tourner pour la paix publique sans la garde nationale dont le concours a été si largement mis à contribution.

L'état de santé fâcheux de M. Challemel-Lacour l'obligeait même à n'accorder aucune audience à personne, — quelque importante communication qu'on eût à lui faire, — et le général Cluseret, lui-même, n'aurait pas été admis en sa présence.

Bref, M. Valantin succède à Lyon à M. Challemel-Lacour.

Si l'on écoutait tous les Français, il y a bien quarante départements dont les administrés souhaiteraient un mauvais état de santé à leurs préfets.

Mais les Français sont si plaignards!

Quant à M. Valantin, nous manquons complètement de renseignements sur son compte.

A en juger par ses communications écrites, avec le public, il nous paraît moins littéraire que M. Challemel-Lacour, mais ce n'est pas une raison pour être un mauvais administrateur.

Du reste M. Valantin a une qualité essentiellement lyonnaise, il est excellent nageur.

Et aux gens qui se permettraient de le plaisanter sur la rhétorique de ses proclamations, il pourrait répondre que nous n'avons pas le droit d'être difficiles en littérature, en vertu du dialogue connu:

- Sais-tu lire?
- Non.
- Sais-tu écrire?
- Non.
- Sais-tu nager?
- Oui.
- Alors tu es Lyonnais.

Enfin ils sont venus!

Oui, les mobilisés des Bouches du Rhône ont fait leur apparition du côté du théâtre de la guerre.

N'était l'assent, nous aurions cru avoir affaire à des légionnaires du Rhône déguisés en Marseillais, mais à la pureté du langage, impossible de s'y tromper. Et puis, de nos légions, il en reste si peu, si peu!

Qu'on vienne maintenant médier du patriotisme des départements méridionaux.

A propos de Marseille, l'article que nous avons publié la semaine dernière sur les fortifications de cette ville, nous a valu une lettre, mais une lettre ne vous dit que ça, de la part d'un aimable Phocéan, qui nous accuse tout simplement d'être vendu à la Prusse, parce que nous n'admirons pas suffisamment les efforts patriotiques de la cité administrée par M. Gent d'Avignon.

« Je vous serais très obligé de me dire, nous mande notre correspondant, ce que font depuis six mois les Francs tireurs de l'Egalité, Provençaux, Guérilla Marseillaise et autres, tous enfants de Marseille, et les dix mille engagés volontaires dans les armées régulières, Zouaves, Turcs, cavaliers Algériens, etc., où est le quatrième bataillon de mobiles des Bouches-du-Rhône dont il ne reste plus que 200 hommes. »

« J'ai besoin de vos sûres informations pour savoir s'ils ne sont pas cachés dans votre commune révolutionnaire. »

Il est fort possible que les Marseillais aient fourni quelques bataillons de Francs tireurs et un certain nombre d'engagés volontaires dans l'armée régulière, et nous n'entendons contester en aucune façon la bravoure personnelle et le patriotisme de ces défenseurs du pays, mais ils sont, sur ce point là, logés absolument à la même enseigne que Lyon.

Nous aussi nous avons armé et équipé des corps de Francs-tireurs;

Nous aussi nous avons eu des milliers d'engagés volontaires.

Mais nous serions fort obligés également qu'on nous fit connaître ce que font depuis trois mois les mobilisables des Bouches-du-Rhône?

Leur premier bataillon vient d'arriver à Lyon, comme nous le disions plus haut, tandis que nos quatre légions se sont battues à Nuits, à Châteauneuf, à Villersexel, à Héricourt, et ont subi la rude et meurtrière campagne de décembre et de janvier.

Au surplus nous allons vite nous mettre d'accord avec notre correspondant:

Ce n'est pas aux Marseillais personnellement que nous en avons, ce n'est ni leur patriotisme ni leur bravoure individuelle que nous incrimons et nous sommes convaincus que leurs mobiles et mobilisés feraient très bonne figure au combat.

Ce que nous blâmons, ce que nous critiquons, ce que nous poursuivons de nos sarcasmes, c'est l'incurie vantarde de leurs administrateurs qui demandent la guerre à outrance, et s'indignent contre la capitulation de Paris affamé, alors qu'ils n'ont pas su envoyer une seule légion équipée, armée et organisée, au secours de notre capitale.

Ces explications données, pouvons nous espérer que notre fougueux adversaire renoncera à nous traiter de Prussien?

Dans la Gascogne, c'est autre chose: l'ardeur belliqueuse est montée à un tel diapason, que le fameux camp près de Toulouse si bien organisé par M. Lissagaray, se dépeuple à vue d'œil.

On était parvenu à y introduire à peu près autant de soldats que d'officiers, intendants, généraux frais émoulus, galonnés de toutes sortes et pataugas! siôt la nouvelle de l'armistice, la plus grande partie des soldats

s'est évanouie, — au point que 200 environ ont menacé de coups de fusil la garde nationale qui essayait de s'opposer à leur fuite.

Nous ne serions pas étonnés du tout que tous ces gaillards-là ne réclamassent la guerre à outrance.

En ce temps de perturbation générale, on égare les légions bien mieux que les électeurs.

Nous savons un mobilisé d'un département voisin venu de Dijon en permission, il y a quelques jours, et qui ne sait plus où rejoindre ses camarades, qui ont pourtant quitté Dijon à l'approche des Prussiens.

A la préfecture, à l'état-major de la place, dans tous les bureaux possibles, on ignore complètement où est remise la légion susdite.

Elle moisit sans doute dans quelque gare, avec le pain qui était destiné à l'armée de l'Est.

Nous avons reçu hier la visite d'un artilleur de la 4^e légion du Rhône.

En descendant de cheval, il a perdu la semelle d'une de ses bottes par la simple raison que la couture destinée à retenir la dite semelle à l'empeigne, est remplacée par un système ingénieux de chevilles en bois qui ressemblent à des bouts d'allumettes.

Le fournisseur sera-t-il décoré ou traduit devant un tribunal criminel?

Nous parions qu'il sera décoré.

HECTOR PÉRIÉ.

Notre confrère, le *Salut Public*, en annonçant la mort de notre directeur-gérant, a consacré à sa mémoire quelques lignes sympathiques dont nous le remercions sincèrement, au nom de la famille et des amis de M. Labaume.

Où sont nos fusils

Nous recevons d'un officier des francs-tireurs franco-américains, la communication très-précise que voici:

Il a été acheté en Amérique un nombre considérable de fusils à tir rapide (Remington, Spencer et Snider).

Le 14 septembre, le *Lafayette* de la compagnie transatlantique en apportait 90,000

Le 4 octobre, (j'étais à bord) la *Ville de Paris*, en portait. 130,000

Le 1^{er} novembre, le *Saint-Laurant* arrivait à Brest, avec. 110,000

Le *Pérelle*, il y a quelques jours, apportait encore 70,000 de ces mêmes fusils, ci. 70,000

En tout quatre cent mille armes de précision, qui ont dû être remises à l'armée, ci. 400,000

violent les femmes.

Attila. — Bien.

— Assomment les vieillards.

— Très bien.

— Assassinent les médecins d'ambulance.

— Admirable.

— Mitrailent des ennemis affamés, à moitié nus et dans l'impossibilité de se défendre.

Attila. — Merveilleux!

Guillaume. — Si quelqu'un dans l'honorable assemblée peut offrir quelque chose de plus complet, je suis prêt à m'incliner.

Attila. — Je doute qu'aucun de nous soit capable de lutter contre l'illustre Guillaume; pour moi je me retire de la lutte, et me déclare un trop petit garçon pour oser me mesurer avec un compétiteur de cette taille.

— Je demande la parole.

Le Président. — Encore un. Votre nom?

— Mandrin!

Robert-Macaire. Ah un ami: il faut le faire passer.

Le Président. — Qu'avez-vous à dire?

Mandrin. — J'ai assassiné une centaine de voyageurs.

Bismark. — Une centaine? quelle pitié!

Mandrin. — Que voulez-vous, on fait ce qu'on peut: tout le monde n'a pas les moyens...

Guillaume de Prusse. — Cette candidature n'est pas sérieuse: du reste nous ne voulons pas nous commettre avec un brigand.

Mandrin. — Vous dites?

Guillaume. — Je dis avec un bri...

Bismark. — Allons, sire, pas de personnalités désagréables: vous ne savez pas de quels noms on pourrait nous appeler.

Guillaume. — C'est vrai, mais voyez-vous, c'est

Or, avons-nous quatre cent mille soldats mobiles ou mobilisés, armés de fusils perfectionnés?

Nous ne le croyons guère, et si les renseignements de notre correspondant sont exacts, comme cela paraît être, d'après la précision et le ton de sincérité de sa lettre, nous nous permettrons de poser cette question:

Que sont devenus ces quatre cent mille fusils?

Où sont nos fusils?

Où sont nos fusils? dirait Thérèse, si le temps était aux chansons.

Cette demande vaut bien une réponse sans doute?

Le grand Napoléon.

Consulat

Les déplorables résultats de la campagne d'Egypte ne découragèrent pas Bonaparte des expéditions lointaines: à la fin de 1801, il ordonne d'armer contre Saint-Domingue. « Tenez, dit-il, au général Leclerc, « son beau-frère, en lui remettant ses instructions pour « cette expédition, voilà vos instructions; vous avez « une belle occasion de vous enrichir. Allez, et « ne me fatiguez plus de vos éternelles demandes « d'argent. » Et près de cinquante mille hommes vont périr pour cet objet et porter l'incendie et la dévastation dans une contrée florissante! « La colonie « de Saint-Domingue, florissante sous les sages règlements de Toussaint-Louverture, raconte le conventionnel Grégoire, devint un affreux théâtre de carnage; les colons paisibles possesseurs de leurs habitations entretenues par des nègres libres, au lieu de faire rentrer ceux-ci dans la servitude, furent expulsés du pays; une armée française, l'élite de nos soldats républicains, fut exterminée par le fer et les maladies. »

Débarassé des demandes d'argent de son beau-frère, Bonaparte veut aussi se débarrasser de celles du général Lannes, et de plus, lui faire perdre ses habitudes de familiarité. Il le fait appeler et lui dit: « Il faut, mon cher Lannes, vous loger convenablement, vous mettre sur un pied digne de votre rang; tenez, louez l'hôtel de Noailles, faites-le meubler avec assez de magnificence. »

Lannes s'empresse de se conformer aux intentions de Bonaparte et vient lui demander quatre cent mille francs, montant des dépenses faites en quelque sorte par son ordre. « Mais, lui dit le premier consul, je n'ai pas d'argent. — Comment! tu n'as pas d'argent? que diable vais-je faire? — Mais, ajoute le premier consul, n'y en a-t-il pas dans la caisse de la garde? Prenez ce qu'il vous faut, nous arrangerons cela. » Le général Lannes va trouver le trésorier de la garde, qui fait d'abord quelque difficulté, mais aussitôt qu'il sait que c'est avec l'assentiment du premier consul, il compte les quatre cent mille francs.

A peine Lannes a-t-il touché cette somme, que le trésorier reçoit de l'ordonnateur en chef de la garde l'ordre de donner l'état de sa caisse. Le reçu des 400,000 francs, représentant cette somme, n'est pas admis. En vain le trésorier parle de l'autorisation donnée par le premier consul. Celui-ci a tout à coup perdu la mémoire: il ne s'en souvient plus. Lannes est obligé de restituer les 400,000 francs à la caisse de la garde, et comme il n'a que des dettes il se rend chez le général Lefebvre, auquel il compte tout ce qui s'était passé. « Maladroit! lui

ridicule, parce qu'on a tué cent voyageurs d'oser se comparer....

Bismark. — Je le sais bien, mais ces petites gens c'est si prétentieux!

Le Président. — Messieurs, nous allons passer aux votes.

Robert Macaire. — Voilà le coup des bulletins.

Dépouillement du vote:

Unanimité des voix: Mandrin. (exclamations).

Guillaume. — Ce n'est pas possible.

Attila. — Je n'ai pas voté pour lui.

Alexandre. — Il y a une supercherie.

Guillaume. — Sûr, nous avons un coquin parmi nous.

Robert Macaire. — Un, dites-vous? Du reste, il n'y a rien à objecter, les bulletins sont là: le vote a été régulier, le dépouillement aussi: j'y assistais... et puis quoi, Mandrin ne serait-il pas capable de vous représenter, messeigneurs?

Une voix. — Parfaitement si, seulement nous craignons qu'il soit trop honnête.

LECLAIR.

sieurs, que, tous ici, nous sommes des conquérants et des guerriers illustres; tous nous avons gagné des batailles, tous nous avons tué des milliers d'hommes, tous nous nous sommes emparés violemment de contrées ou de provinces qui ne nous appartenaient pas, mais dont nous avons envie, ce qui est une raison tout à fait suffisante.

Robert-Macaire. — Evidemment.

Alexandre le Grand. — Il me paraît donc oiseux que nous venions à la file, faire le récit de nos victoires et conquêtes qui se ressemblent comme deux gouttes de sang (très bien), et il me semble que ceux d'entre nous qui ont à leur actif des actes de barbarie ou de dévastation d'une nature particulière, devraient se borner à les faire connaître. Cela nous permettrait de le répéter d'arriver plus vite à la clôture de la réunion, et de fixer d'une façon plus spéciale les mérites des divers candidats.

Le président. — L'avis de l'honorable Alexandre le Grand me paraît digne d'être pris en considération (Oui, oui!).

Eh bien avez-vous quelque fait particulier à citer en faveur de votre candidature?

Alexandre le Grand. — Moi j'ai fait incendier la ville de Persépolis, dans une orgie.

Guillaume de Prusse. — Bravo! je comprends ça.

Attila. — Un mot seulement: j'ai commis tant d'atrocités que les chrétiens m'appelaient le fléau de Dieu, et que l'herbe ne repoussait pas là où avait passé mon cheval.

Frédéric-Barberousse. — J'ai mis la Lombardie à feu et à sang. (Très bien).

Omar. — J'ai détruit quatre mille temples chrétiens, et j'ai fait un feu de joie de la célèbre bibliothèque d'Alexandrie.

Bismark. — Cela ressemble à notre bombarde-

ment de la Sorbonne.

Une voix. — Je demande la parole.

Le Président. — Votre nom?

— Général Tilly.

Le Président. — Vous n'êtes pas un roi conquérant.

Tilly. — Non, mais je crois être digne de figurer parmi eux, car c'est à moi qu'on doit le sac de Magdebourg.

Bismark. — Oui, c'est assez propre.

Le Président. — Ah, une dame? Votre nom s'il vous plaît?

— Catherine II, Impératrice de Russie.

Le Président. — Très bien, et Votre Majesté a des titres à faire valoir...

Catherine II. — Comment donc, j'ai partagé la Pologne avec mon compère Frédéric...

Frédéric II. — C'est vrai...

Catherine II. — Et j'ai fait étrangler mon mari.

Robert-Macaire. — Voilà une gaillarde...

Napoléon I^{er}. Le massacre de Jaffa et l'assassinat du duc d'Enghien sont assez connus je crois, pour que je ne me dispense d'insister.

Le Président. — En effet, sans compter les deux ou trois millions d'hommes que vous avez coités à l'Europe.

Napoléon I^{er}. — Ma modestie se refusait à le dire, mais du moment que vous prenez la peine de le rappeler, je m'empresse d'en convenir.

Guillaume de Prusse. — A mon tour. Je ne vous parlerai ni de la guerre de Danemark, ni de la guerre contre l'Autriche, ni du pillage de Francfort, tout cela n'est que bagatelle, et j'ai des choses plus sérieuses à vous citer.

Depuis six mois, je ravage, je dévaste, je pille, j'incendie, et je bombarde la France; mes soldats

« dit Lefebvre, que n'es-tu venu me trouver? pour quoi vas-tu devoir quelque chose à ce b... là? »
 « Tiens, voilà tes 400,000 francs; porte-les lui et envoie le faire f... »

Lannes arrive furieux chez le premier consul : « Comment, lui dit-il, tu es capable d'une pareille indignité! me traiter de la sorte! me tendre un piège aussi indigne, après tout ce que j'ai fait pour toi; après tout le sang que j'ai prodigué pour servir ton ambition! voilà donc la récompense que tu me réserves! Tu oublies donc le 13 vendémiaire, où j'ai fait plus que toi? Te souviens-tu de Millésimo? J'étais colonel avant toi. C'est pour te servir que je me suis refait soldat. Il fallait me laisser grenadier. Pour qui me suis-je battu à Bassano? Tu m'as vu à Lodi, à Lodi, à Lodi, où je fus blessé, et tu me joutes un tour pareil! Sans moi, Paris se serait révolté le 18 brumaire, sans moi tu n'aurais pas gagné la bataille de Marengo. Moi seul, oui, moi seul, j'ai passé le Pô, à Montebello, avec toute ma division; tu as voulu en faire honneur à Berthier, qui n'y était pas; moi, j'ai payé de ma personne, pour me voir humilier! Cela ne se peut pas; cela ne sera pas. Je devrais... » Bonaparte immobile l'écoutait pâle de colère, et Lannes était sur le point de le provoquer en duel, quand Junot, attiré par ses cris, entra précipitamment. Sa présence inopinée remit un peu le premier consul et calma en même temps la fureur de Lannes. « Eh bien, lui dit alors Bonaparte, allez à Lisbonne; vous y gagnerez de l'argent, et quand vous reviendrez, vous n'aurez besoin de personne pour payer vos dettes. »

Ainsi fut atteint le but que Bonaparte s'était proposé : Lannes partit pour Lisbonne, ne gêna plus par ses familiarités le premier consul, et à son retour, il ne le tutoya plus.

En même temps, Bonaparte continue avec autant d'adresse que de persévérance ou plutôt d'opiniâtreté, sa marche vers la royauté, et tout semble favoriser ses ambitieux projets : l'Espagne lui fournit un subside annuel de 60 millions, le Portugal achète son repos par un tribut annuel de 16 millions; notre belle colonie de la Louisiane est cédée aux Etats-Unis d'Amérique pour une somme de 70 millions; la trêve entre la France et l'Angleterre, désignée sous le nom de paix d'Amiens, comble de joie toute la France; le conseil général de la Seine vote un monument en l'honneur de Bonaparte; le tribunal arrête qu'il lui sera donné un gage éclatant de la reconnaissance nationale; le Sénat prévaricateur le réélit consul pour dix ans et, quelque jours après, consul à vie; le concordat assure la publicité de la religion; mais Bonaparte tient toujours la presse sous sa main de fer : « Si je lui lâche la bride, dit-il fréquemment, je ne resterai pas trois mois au pouvoir. »

Le dimanche, 11 avril 1802, un *Te Deum* est chanté à Notre-Dame Bonaparte paraît glorieux d'avoir ramené les Français à l'Eglise, et, en sortant, il demande à un général républicain ce qu'il pensait de la cérémonie : « Oh ! répondit-il avec humeur, c'était une belle capucine; il n'y manquait qu'un million d'hommes qui sont morts pour détruire ce que vous ressuscitez. » Bonaparte sourit et n'est pas moins heureux de son triomphe : il réforme le capitaine Ségur qui a refusé d'assister au *Te Deum*.

Il ne faut pas croire que cette dévotion et cette sévérité soient inspirées à Bonaparte par un sentiment profond, religieux, respectable, même lorsqu'il est erroné : « Mes principes intérieurs, nous révèle-t-il, ne me gênent nullement; je suis de ceux qui croient que les peines de l'autre monde n'ont été imaginées que comme complément aux attrait insuffisants qu'on y présente. »

Dans le mois suivant, il ressuscite l'ancien ordre de Saint-Louis, sous le nom de l'ordre de la Légion d'honneur. Rien n'est plus propre que les hochets

pour maintenir les hommes dans une enfance perpétuelle : « Les décorations, les symboles, écrivait Mirabeau dans le siècle dernier, sont des signes éternels de ralliement pour les factieux, un germe de vanité infecte pour une classe de citoyens et de subordination servile pour toutes les autres, et une source intarissable de corruption pour la nature humaine. »

Fort de ces nouvelles institutions, si contraires aux principes et à l'esprit d'égalité, au bonheur du peuple, à la morale, à la dignité humaine, Bonaparte a l'effronterie d'offrir à Louis XVIII une indemnité considérable, soit en propriété, soit en argent, s'il veut renoncer à ses droits sur la couronne de France; mais Louis XVIII refuse avec noblesse de souscrire à un pareil marché.

Cette impudique démarche de Bonaparte est le fait d'un ambitieux; mais celle-ci ne peut être attribuée qu'à un fou : « Dieu a décidé, écrit-il, le 18 juillet 1802, au dey d'Alger, que tous ceux qui seraient injustes envers moi seraient punis. »

Et c'est pour le prouver, sans doute, qu'il mit à exécution l'attentat que l'histoire a enregistré sous le nom d'assassinat du duc d'Enghien.

Le 10 mars 1804, Bonaparte prescrit au général Ordener de se rendre secrètement à Strasbourg, de se porter sur Ettenheim avec des troupes, de cerner la ville et d'y enlever le duc d'Enghien.

En exécution de cet ordre, trois ou quatre cents soldats de la garnison de Strasbourg, pénétrant, dans la nuit du 15 au 16 mars, en pleine paix, au mépris du droit des gens, sur le territoire neutre du duché de Bade, et viennent, en armes, investir, à Ettenheim, l'habitation du duc d'Enghien.

Le bruit de leur approche réveille le prince. Il s'élance hors de son lit, saute sur un fusil à deux coups, et secondé de l'un de ses serviteurs, il s'apprête à vendre chèrement sa vie. L'un de ses officiers, le baron de Grunstein, qui s'était hâté d'accourir près de lui, le détermine à ne point tenter une résistance inutile. Bientôt les satellites du despotisme se précipitent dans l'appartement, le commandant Charlet à leur tête. Le prince est arrêté avec tous les siens; on l'entraîne à demi-vêtu, on le conduit à la citadelle de Strasbourg, et le 18 mars, à un heure et demie du matin, on le fait monter dans une chaise de poste, attelée de six chevaux, qui l'amène, en moins de deux jours, au château de Vincennes. Il y arrive, le 20 mars, entre cinq et six heures du soir.

Tout avait été préparé d'avance pour son supplice. Un arrêt des consuls, daté du jour même de son arrivée, le renvoyait devant une commission militaire, comme « prévenu d'avoir porté les armes contre la République, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre et de faire partie des complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la République. »

Cette commission militaire avait été immédiatement nommée par Murat, alors gouverneur de Paris, qui la composa du général Hulin, président, des colonels Guittou, Bazoucourt, Ravier, Barrois et Rabbe, du capitaine-major d'Autancourt, chargé des fonctions de rapporteur, et du capitaine Molin, chargé de celles de greffier.

Entre minuit et une heure du matin, dit M. Paul Tiby, le duc d'Enghien, après avoir été interrogé par le capitaine d'Autancourt, est amené devant ses juges, réunis dans l'une des chambres du pavillon de la porte du bois.

Là, il est interrogé de nouveau par le président de la commission : il répond à toutes les interpellations avec une mâle assurance.

Mais c'est en vain que la noblesse et la franchise des réponses du prince établissent son innocence : n'y avait-il pas déjà plusieurs heures que la fosse destinée à recevoir sa dépouille mortelle était creusée dans les fossés de Vincennes ?

C'est en vain que les lois contre les émigrés ne poursuivaient que les émigrés arrêtés sur le territoire de la République ou en pays ennemi ou conquis; c'est en vain que la législation en vigueur interdisait formellement aux commissions militaires la connaissance des complots tramés contre la sûreté intérieure et extérieure de la République; c'est en vain que la règle générale de la justice ordonnait de ne procéder que publiquement et de jour dans les affaires criminelles; c'est en vain qu'une pièce à charge n'existait au procès. Qu'importaient les lois et la justice ? ne fallait-il pas frapper un coup qui éloignât les émigrés des frontières ? ne fallait-il pas verser le sang d'un Bourbon, pour détruire tout soupçon d'un pacte secret avec cette famille, et s'aplanir la voie du trône ? Les membres de la Commission se montrèrent dignes de la confiance de leur maître; sans même avoir daigné avertir leur victime de faire choix d'un défenseur, sans lui en avoir nommé un d'office, sans avoir aucun égard à la demande que le duc avait faite d'une entrevue avec le premier consul, la Commission, à l'unanimité, condamne à mort cet infortuné prince, par un jugement où l'ignorance complète des lois qu'elle appliquait, força le greffier de laisser en blanc, non-seulement le texte, mais même la date de ces lois.

Le jugement ordonnait de plus l'exécution immédiate, et pourtant les lois réservaient expressément au condamné le droit de recours en révision ou de pourvoi en cassation.

A peine cet arrêt de sang est-il rendu, qu'un officier général qui avait assisté au jugement derrière le fauteuil du président, en arrache des mains de ce dernier la minute informe, et s'occupe de pourvoir, sans délai, à son exécution.

Il était environ quatre heures du matin. Le prince est extrait de sa prison par des gendarmes d'élite; on le mène par un escalier étroit et tournant. Saisi d'un mouvement involontaire, il s'adresse à l'officier de gendarmerie qui l'accompagnait, et lui dit : « Est-ce que l'on veut me plonger tout vivant dans un cachot ? Suis-je destiné à périr dans les oubliettes ? — Non, monseigneur, soyez tranquille, » lui répondit l'officier d'une voix étouffée par les sanglots.

L'escalier conduisait dans la partie orientale des fossés du château. Ah ! grâce au ciel, s'écrie le prince, en y arrivant, je mourrai de la mort d'un soldat ! marchons ! »

Parvenu au lieu du supplice, il remit à l'un de ses bourreaux, des cheveux, un anneau d'or et une lettre pour la princesse de Rohan, le suppliant d'accomplir religieusement ce lugubre message; puis il se met à genoux à quelques pas de la fosse ouverte pour le recevoir, et prie le Dieu de miséricorde de l'accueillir dans son sein. Impatient sans doute de ce retard, et privé de consommer le crime, un officier supérieur (le même vraisemblablement qui s'était si brusquement emparé de la minute du jugement), ordonne, à deux ou trois reprises, d'exécuter le feu.

Le noble prince se relève enfin; son regard et sa contenance respirent la mâle intrépidité qu'il déployait naguère dans les combats. Il fait signe qu'il est prêt à mourir. Les fusils s'abaissent et il tombe privé de vie. Les gendarmes d'élite, instruments de son supplice, accourent, et, comme s'ils redoutaient que le jour, sur le point de paraître, ne vint découvrir la rougeur de leur front, ils se hâtent d'ensevelir dans les entrailles de la terre, les restes inanimés de leur victime.

Ce même jour, 21 mars 1804, de grand matin, Bonaparte fait appeler M. Fontanes, et le mettant sur le chapitre du duc d'Enghien, lui apprend brusquement l'événement de la nuit. Fontanes ne contient pas son effroi, son indignation, « Il s'agit de bien de cela, lui dit le consul : Fourcroy va clore après-demain le corps législatif, dans son discours il parlera, comme il dit, du complot réprimé; il faut, vous, que dans le vôtre, vous y répon-

diez; il le faut. » — « Jamais ! » s'écrie Fontanes, et il ajoute que, bien loin de répondre par un mot d'adhésion, il saura marquer par une nuance expresse, au moins de silence, son improbation d'un tel acte.

« A cette menace, la colère faillit renverser Bonaparte; ses veines se gonflaient, il suffoquait. » ce sont les termes de Fontanes, racontant le jour même la scène du matin à M. Molé, qui plus tard, la répéta à M. Sainte-Beuve, dans les précieux écrits duquel je l'ai puisée.

Deux jours après (23 mars), Fourcroy, orateur du gouvernement, va clore la session du corps législatif, et, dans son incroyable discours, il parle des membres de cette « famille dénaturée, qui aurait voulu noyer la France dans son sang, pour pouvoir régner sur elle; mais s'ils osaient soulever de notre présence notre sol, s'écrie l'orateur, la volonté du peuple français est qu'ils y trouvent la mort. »

Parmi les déplorables raisons que Bonaparte donnait pour motiver l'assassinat du duc d'Enghien, son premier valet de chambre nous a conservé celle-ci : « J'ai voulu prouver à l'Europe que ce qui se passe en France n'est plus des jeux d'enfant. »

En parlant de l'assassinat du duc d'Enghien, l'impératrice Joséphine disait : « Cette mort empoisonne ma vie. »

Dans toute la France il ne s'éleva qu'une seule protestation contre l'homicide du duc d'Enghien : M. de Chateaubriand, récemment nommé par Bonaparte, ministre du Valais, donna sa démission.

Environ quarante ans avant la catastrophe de Vincennes, Jean-Jacques Rousseau disait : « Les Français sont avilis, mais non vils ; sous le gouvernement de Bonaparte, ils ont été l'un et l'autre ! L'assassinat du duc d'Enghien ne peut s'expliquer que par cette déclaration du général de Vandrecourt : « Tout homme qui aspire au pouvoir absolu est forcé par sa position, de devenir assassin. »

Depuis, un éminent jurisconsulte a porté l'arrêt suivant sur cette catastrophe :

« La mort de l'infortuné duc d'Enghien, dit M. le procureur général Dupin, est un des événements qui ont le plus affligé la nation française : il a déshonoré le gouvernement consulaire. Un jeune prince, à la fleur de l'âge, surpris par trahison, sur un sol étranger, où il dormait en paix, sous la protection du droit des gens, entraîné violemment vers la France, traduit devant de prétendus juges, qui, en aucun cas, ne pouvaient être les siens, accusé et condamné à huis-clos, mis à mort de nuit dans les fossés du château-fort qui servait de prison d'Etat; tant de vertus méconnues, de si chères espérances détruites, feront à jamais de cette catastrophe un des actes les plus révoltants auxquels ait pu s'abandonner un gouvernement absolu. »

« Si aucune forme n'a été respectée, ajoute le procureur général Dupin; si les juges étaient incompétents; s'ils n'ont pas même pris la peine de relater dans leur arrêt la date et le texte des lois sur lesquelles ils prétendaient appuyer cette condamnation; si le malheureux duc d'Enghien a été fusillé, en vertu d'une sentence signée en blanc, et qui n'a été régularisée qu'après coup; alors ce n'est plus seulement l'innocente victime d'une erreur judiciaire, la chose reste avec son véritable nom : C'EST UN ODIEUX ASSASSINAT !!!

Colonel Ferrer.

(à suivre.)

Pour tous les articles non signés
 L'administrateur-gérant, A. ALRICY.

LYON. — Impr. COSTE-ABAUME, c. Lafayette, 5.

MALADIES CONTAGIEUSES ET DE LA PEAU
 Aiguës ou chroniques les plus rebelles
 Dont le traitement aurait été infructueux
 Guéries RADICALEMENT par le **ROB-SAVARESI**
 PERFECTIONNÉ
 Dépuratif-tonique, Régénérateur du Sang et des Humeurs
 Entièrement VÉGÉTAL, il remédie aux accidents mercuriels
 Expéditions par correspondance
 S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien
 de 1^{re} classe,
 Rue Pizay, 12, au premier étage, près de l'Hôtel
 de Ville, à Lyon.
 Allée de Traversée, rue de l'Arbre-Sec, 9. 35

33 Ans de Succès
ROB-SAVARESI, DÉPURATO-TONIQUE Perfectionné
 pour la parfaite guérison des
MALADIES SECRÈTES
 Faiblesse des organes, Pertes, Abscès, Ulcères, Tumeurs, Éruption à la peau, Affections cutanées et Vices du sang.
 Les guérisons nombreuses et authentiques opérées chaque jour par ce précieux et puissant dépuratif le dispensent de tout éloge et sont les plus beaux titres de ce remède à la confiance publique dont il jouit constamment.
 Expéditions par correspondances
 S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste, pharmacien de première classe
 Rue Pizay, 12, au premier étage, Lyon
 allée de Traversée rue de l'Arbre-Sec 9 (37)

AU BALLON CAPTIF
 Rue de la Barre, 8, en face de la rue Belle-Cordière — LYON
MOUCHET, horloger, bijoutier
 Ex-ouvrier horloger de **BREGUET** de PARIS
 1^{er} Prix à l'Ecole des Sciences et des Arts industriels de Lyon, spécialité pour les Réparations de Remontoirs
 SEULE MAISON A LYON POUR LA MODICITÉ DE SES PRIX.
 Toutes les Réparations et les Ventes sont garanties de 1 an à 4 ans.
 Aperçu des prix :
 Nettoyage de montres à cylindre. 2 50
 Grands ressorts de montre, première qualité. 2 50
 Nettoyage de pendule. 3 50
 Verres de montre double. 50
 Id. cristal. 75
 Montres or pour dames, à cylindre et rubis, depuis 65 -
 Montres argent pour dames. 50
 à cylindre et rubis depuis 33 -
 Montres or pour hommes à cylindre et rubis, depuis 85 -
 Montres argent pour hommes à cylindre et rubis, depuis 25 -
 Remontoir or pour dames depuis 450 -
 Id. pour hommes, depuis 200 -
 Id. en aluminium. 30 -
 Fait les Echanges en tous genres. — Expédie dans le dehors.
 ACHAT D'OR ET D'ARGENT

HERNIES Sans opération, guérison prompte et parfaite garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. S'adresser à M. Gaillard, médecin de la Faculté de Montpellier, domicilié à Lyon, quai de la Charité, 4. (38-18)

LA SILENCIEUSE
MACHINES A COUDRE
 BRODEUSES, BOUTONNIÈRES
 de tous systèmes
 pour Familles et Ateliers
 garanties de 1 an à 5 ans, de 50 f. à 450 f.
 Maison de gros et détail
J.-P. MOLLIERE
 Rue Impériale, 61 et 63, Lyon
 Plusieurs médailles d'or (81-12)

Toux, Rhumes, Catarrhes
Coqueluche et Oppression
 Ne peuvent résister à l'action du **SIRUP DUBREUIL**, que 12 années de succès ont placé au premier rang parmi les Pectoraux.
 Dépôts : Pharmacie DUBREUIL, 38, rue de Chartré, et dans toutes les Pharmacies et Drogueries.
 Exiger la signature.